



COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 2 Décembre 2015

Présents:

Pascal Blanc (Président) HSCL Lagny

Gilbert Ciulla (Vice-Président) **HSCL** Lagny (2 voix)

Alexandre Davion **HSCL** Lagny

Vincent Verdier

Michel Leleu

Kévin Ropars

Eric Bonhomme

OVM St Maur (1 voix)

ASP Asnières (1 voix)

HC Chelles (1 voix)

CHS Neuilly (1 voix)

Cécile Royer CSMB Fontenay Trésigny (2 voix)

Nicolas Darnault CHSPC Pontoise (2 voix)

Excusés:

Thierry Tirard CSMB Fontenay Trésigny

Gérald Lévèque CPC Compiègne Isabelle Septier SGLC Le Chesnay

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte-rendu CR du 5 novembre 2015
- 2. Information suite aux évènements tragiques du 13 novembre 2015
- 3. Point sur le Calendrier 2015-2016
- 4. Point sur les compétitions en cours
- 5. Point sur le fonctionnement de la Commission
- 6. Mise en forme des modalités pour la sanction financière sur les matchs forfait en DCM en vue du vote de la prochaine réunion
- 7. Proposition pour l'attribution d'une voix pour les clubs ayant des équipes jeunes
- 8. Salon de la Plongée
- 9. Questions diverses

1. Approbation du CR de la réunion du 5 novembre 2015

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité des 10 voix. (Modification du nombre de voies pour Neuilly qui a perdu une voie car il n'y a plus d'équipe fille).

2. Information suite aux évènements tragiques du 13 novembre 2015

Information du décès de Ludovic Boumbas du club de Diderot XII. Il y aura la présence de membres du Comité aux obsèques. Une minute du silence a été observé à Compiègne et Corbie.

3. Point sur le Calendrier 2015-2016

Le calendrier est mis à jour à l'issue de chaque réunion et disponible sur le site de la CRHS :

La journée DAM d'Aubervilliers du 15 Novembre se déroulera le 13 décembre toujours à Aubervilliers.

La finale DAM se déroulera en même temps que la DBM à Sarcelles. 3 terrains seront faits sur la largeur.

Pas de piscine pour la finale DAF pour faire 2 terrains. La solution envisagée est la piscine de Vauréal. Il faut vérifier la disponibilité et les horaires (7 février) avec Cécile Roussel.

Il manque encore une piscine pour la DCM du 22/05.

Championnat de France D1N Manche 3:

Ils se dérouleront à Hyères (83). Une polémique est en train de naître en raison de la distance à parcourir. Avec une idée de pétition. Le président exprime clairement que cette démarche si elle est de droit des clubs, elle ne sera pas soutenu par la CRHS IDF-Picardie. Les raisons en sont celle-ci : les équipes de Hyères se déplacent à chaque championnat et il serait mal venu de la Commission de s'opposer à leur organisation. De plus, il n'y a pas de de possibilité d'organisation en Ile de France. Le Président rappelle qu'il a mis fin à l'organisation d'une manche à Sarcelles car aucun club ne voulait la prendre en charge Les équipes de D1N ne faisant pas l'effort non plus pour le transport de matériel.

Quant à la piscine de Montluçon, si elle est magnifique, l'absence d'un club résident est une difficulté. L'organisation de la manche 1 en novembre l'a prouvée.

4. Point sur les compétitions en cours

- Le 15 novembre :
 - o DAM à Corbie qui s'est bien passée.
 - O DBM à Compiègne, la journée s'est bien passée sauf lors du match Garges-Chelles, une réclamation de Chelles suite à un fait de jeu. Sur un but non accordé suite à une faute sur le dernier défenseur. Réclamation avec un chèque de 30€, mise en place du Comité de réclamation pour en discuter (le commissaire écoute les arbitres et a décidé de ne pas changer le score). Plainte recevable mais cela n'a pas changé et le chèque a été rendu. Une seconde réclamation a été posée pour remonter la plainte en CRHS de cette décision. La décision du comité est définitive lorsqu'elle est faite dans la journée. Point 7.6.1 de la réglementation.

La question « Etait-il nécessaire de maintenir cette journée vis-à-vis de l'événement ? » a été posé. La position de la commission était de continuer à jouer et à avancer. Une minute de silence a été instaurée et respectée sur les lieux de compétitions. Les retours étaient positifs. Le moment fort de rassemblement a été très bien vécu et le jeu a permis de se changer les idées.

 22 Novembre, Journée championnat régional jeunes à Clamart : belle organisation, superbe piscine pour les jeunes. Un petit bassin pas très profond pour les minimes et un fond qui accroche.
 La surface était plus grande pour les juniors.
 Les résultats sont en ligne sur le site.

Un événement grave et dérangeant dans l'esprit a eu lieu. Une joueuse du club de Lagny a pris un palet dans le visage (nez) suite à un départ contre un jeune de l'équipe de Franconville qui n'a pas fait l'effort de faire autre chose que tirer droit devant.

La jeune fille a eu une fracture avec déplacement de la cloison et sera opérée le 9 décembre.

Le joueur a essayé de prendre contact la joueuse pour assurer de son soutien cependant cela n'a pas été fait de la part des entraineurs.

Le jeune n'a pris que 2 minutes alors que chez les juniors peuvent prendre jusqu'à 5 minutes. Seuls les benjamins, minimes et cadets ont 1 et 2 minutes.

Le président rappelle que le temps de 1 et 2 minutes de prison ne s'appliquent que pour les catégories benjamin, minimes et cadet pour des temps de match inférieurs à 2x10mn.

- ⇒ Les entraineurs doivent être vigilants lors des entrainements et doivent veiller aux comportements sur les shoots dangereux car de plus en plus de jeunes ont des tirs très importants mais ne les maitrisent pas forcement. Prise de conscience dans les clubs sur les tirs au départ.
- ⇒ Déclaration du Président du HSC Lagny :

« Bonjour,

Je confirme la fracture de la cloison nasale pour notre joueuse. Une opération est prévue pour le 9 décembre.

A ce sujet, j'aimerais que les entraineurs et responsables de club soient très vigilants lors des entrainements pour faire la chasse aux tirs dangereux de plus en plus fréquents. Nous voyons de plus en plus de jeunes, y compris chez les benjamins, avec des tirs que je qualifierais d'adulte. Hors, nous voyons aussi que ces tirs ne sont pas toujours maitrisés. Ce sont lors des entrainements que nous pouvons faire prendre conscience aux jeunes de la dangerosité de leur tir et d'insister sur la maitrise de ce geste, et non lors des compétitions en demandant de modifier un comportement acquis de longue date.

Comme nous l'avons vécu dimanche, un tir mal maitrisé peut avoir de grave conséquence. »

Il est a signalé que certains club n'avaient pas utilisé les fiches joueurs qui ont été mises en ligne suite au travail du groupes sur les championnats jeunes.

Il est aussi nécessaire que tous les clubs jouent le jeu sur la présence d'arbitres très tôt pour la vérification des licences. Si les efforts ne sont pas faits, nous serons dans l'obligation d'appliquer des sanctions. Merci à tous de faire le nécessaire.

5. Point sur le fonctionnement de la Commission

Le nouveau RRE (Responsable Régional Encadrement) pour les formations des initiateurs est Fabrice Prud'Homme (Chelles).

Eric Grossin responsable des jeunes souhaite passer la main pour l'année prochaine. Nous attendons des candidatures, Eric a proposé de faire un tuilage avec celui ou ceux qui reprendront le flambeau.

Le président remercie Eric pour tout le travail qu'il a effectué depuis des années.

6. Mise en forme des modalités pour la sanction financière sur les matchs forfait en DCM en vue du vote de la prochaine réunion

Possibilité d'une sanction immédiate sur la saison ou décalée à l'année suivante.

Modalités: sanction si

Vote 1:

Sanction si l'équipe est absente

Ou

- Sanction si l'équipe est présente et joue forfait.

Vote 2:

 Exonérer les équipes qui annoncent avant la 1ère journée qu'elles joueront forfait pour toute la saison. Mais elles ont l'obligation d'être présentes à toutes les journées.

Pour ou contre.

<u>Vote 3 :</u>

- Exonérer les équipes uniques dans leur club si présent lors de la journée.

Pour ou contre.

Vote 4:

- Sanction immédiate, l'équipe paie ou elle ne joue pas la prochaine journée, valable jusqu'à la prochaine saison.

Ou

- sanction différée à la saison prochaine.

Vote 5:

 pas d'inscription possible pour aucune équipe d'un club n'ayant pas réglé la sanction

Pour ou Contre

Vote 6:

- 50€ par journée

ou

50€ pour la saison.

7. Proposition pour l'attribution d'une voix pour les clubs ayant des équipes jeunes

Proposition pour le changement du nombre de voix. S'il n'y a pas d'équipe filles, le nombre de voix est limité à 1. L'investissement du club dans la formation des jeunes.

Actuellement notre réglementation prévoit ceci :

8.5 - Chaque club possédant une ou plusieurs équipes masculines possède une voix. Chaque club possédant une ou plusieurs équipes féminines possède une voix. Concernant les équipes bi-club chacun des 2 clubs possèdent une ½ voix

Il est proposé:

Chaque club possédant 1 ou plusieurs équipes quelle que soit la catégorie (benjamin/minime/cadet/junior) possède 1 voix. ½ voix pour un bi club.

ou

1 voix par catégorie jeune présentée et ½ voix pour un bi-club

8. Salon de la plongée

L'édition 2016 du salon se déroule les :

- vendredi 8/01 de 10 à 21h
- samedi 9 et dimanche 10/01 de 10 à 19h
- lundi 11/01 de 10 à 15h

Comme les 2 années précédentes la CRHS y fera des démonstrations et initiations. Fontenay, Lagny, Neuilly et St Maur ont participé à ces ateliers l'année dernière. Pas de réponses. Besoin de présence de la part des clubs parisiens.

Le vendredi 8/01 matin, TF1 sera présent pour réaliser un reportage, la présence que 3-4 hockeyeurs avec leurs matériels est impérative pour pouvoir réaliser un reportage de qualité.

9. Questions diverses

Pas de nouvelle du club de Pontoise sur la formation (Philipe Rannou). Le président rappelle que le PSE1 permet l'équivalence ANTHEOR. Philipe Rannou est Anthéor depuis le 6 novembre 2015 d'après la base fédérale.

Réunion Clôturée à 23h30

Ordre du jour de la prochaine réunion

Jeudi 14 Janvier 2015

60, rue de Romainville

75019 Paris

20h00 - 20h30

- Approbation du compte-rendu CR du 2 décembre 2015
- Point sur le Calendrier 2015-2016
- Point sur les compétitions en cours
- Point sur le fonctionnement de la Commission
- Vote sur les modalités pour la sanction financière sur les matchs forfait en DCM en vue du vote de la prochaine réunion
- Vote sur l'attribution d'une voix pour les clubs ayant des équipes jeunes
- Proposition pour un amendement à soumettre au CNA puis en CNHS sur l'encadrement des équipes jeunes en compétition.
- Bilan Salon de la Plongée
- Questions diverses

GALETTE DES ROIS!!!!!!